

BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2024

FERMANVILLE



SOMMAIRE



Édito du Maire 3

Vie municipale 4

Le conseil municipal
Etat civil
Action sociale

Budget communal..... 5

École..... 6

Travaux 7

Point travaux 2023
Travaux d'amélioration énergétique des bâtiments

Manche Fibre..... 8-9

Vie culturelle..... 10-15

Environnement 16-17

Les nichoirs
Plateau Sportif et Ludique
L'oyat, roi de la dune

Vie associative 18-25

**Tribune n'appartenant pas
à la majorité municipale** 25

Éléments d'histoire..... 26-27

Une famille marquante de l'histoire fermervillaise :
les Pirou

Coordonnées des services au public 28

Chers Fermanvillaises et Fermanvillais,

En ce début d'année 2024 je vous adresse ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers mes meilleurs vœux ; que cette année vous soit douce et pleine d'espoir , qu'elle vous permette de voir se réaliser vos projets et qu'elle vous apporte bonheur et santé.

Dans une période où l'on voit se déchaîner dans le monde entier la haine et la violence, je formule le vœu que 2024 nous apporte un peu de sérénité et d'apaisement.

Je formule pour notre commune des vœux de prospérité.

Presque quatre ans se sont écoulés depuis le début du mandat et nous voyons la concrétisation de plusieurs projets phares de la mandature précédente et de celle en cours :

Nous avons emménagé dans les nouveaux locaux des services administratifs la première semaine de novembre 2023 : c'est un grand changement et avant tout une réelle amélioration des conditions de travail des agents administratifs qui se sont appropriés les lieux avec beaucoup de plaisir. L'accès aux différents services, tous situés au rez de chaussée est possible pour tous. Le projet architectural retenu pour ces locaux respecte le caractère patrimonial de l'ensemble du site.

Le plateau sportif et ludique a été ouvert en début d'été, les plantations réalisées en décembre compte-tenu des intempéries. Jeux, agrès, tables de pique-nique, table de ping-pong, terrain de foot, terrain de pétanque, piste de course à pied, accueillent le public et les activités sportives de l'école. Les matériels sont accessibles aux enfants et personnes en situation de handicap.

L'acquisition des terrains au Port Pignot a enfin pu être signée en décembre, ouvrant ainsi la perspective d'évolution du site.

Les travaux de voirie et d'enfouissement des réseaux se poursuivent

Les animations culturelles ont été nombreuses tout au long de l'année, notamment en partenariat avec « le Trident ».

Les projets pour 2024 concernent essentiellement la rénovation thermique des bâtiments, la poursuite des travaux de voirie, l'étude du devenir de l'ancienne mairie. Nous avons le plaisir d'apprendre que la commune est lauréate « Villages d'avenir », ce qui nous apportera une aide précieuse pour la mise en œuvre de nos projets.

Je vous renouvelle mes souhaits de bonne année et souhaite pour notre commune une année sereine et positive.



Votre maire

Nicole BELLIOT DELACOUR

VIE MUNICIPALE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9/03/2023

- Participation financière des particuliers à la destruction des nids de frelons asiatiques
- Convention de partenariat pour l'exposition « Shadoks, retour en Cotentin »

Séance du 12/04/2023

- Décision de modification des tarifs de location de salles, des repas à domicile, des tarifs de cantine
- Vote du budget primitif 2023
- Vote des taux d'imposition
- Vote du budget primitif 2023 du moulin Cardin
- Vote des subventions aux associations
- Présentation d'un projet ABC (Atlas de la Biodiversité Communale) non retenu

Séance du 25/05/2023

- Renouvellement de la commission de contrôle des listes électorales
- Rénovation du réseau d'éclairage de la commune
- Information sur l'étude paysagère réalisée par le Conservatoire du littoral sur le site Cap Lévi
- Proposition de consultation locale sur le devenir de l'ancien bâtiment de la mairie

Séance du 9/06/2023

- Désignation des délégués pour les élections sénatoriales

Séance du 6/07/2023

- Refus de participer aux frais de fonctionnement des écoles de Cherbourg-en-Cotentin pour les élèves fermavillais
- Signalétique touristique du site du viaduc : avis favorable pour une convention avec le Département
- Décision favorable à une convention avec le CDHAT pour une étude sur les possibilités d'aménagement de l'ancienne mairie
- Questions diverses : avis défavorables de la mairie pour le classement du viaduc et du sémaphore
- Plan communal de sauvegarde : présentation visuelle.
- Confirmation du 2^e arrêt de bus ligne C à Fréval

Séance du 27/09/2023

- Taxe d'habitation : décision de majorer la part de cotisation communale pour les logements meublés non affectés à l'habitation principale
- Projet de protection des vestiges de guerre au titre des monuments historiques
- Questions diverses : boulangerie, un accompagnement de la mairie a bien été réalisé.

Séance du 26/10/2023

- Réalisation d'audits énergétiques dans 8 bâtiments communaux
- Cabinet médical : décision de mise à disposition gratuite des locaux pour un an renouvelable

Séance du 30/11/2023

- Acquisition carrière Ferrey, Port Pignot : autorisation de signature pour acquisition
- Avis favorable pour convention avec l'Epfm pour les travaux sur la friche Port Pignot
- Voirie Val Bourgin : inscription des travaux au budget 2024

URBANISME

Déclaration préalable de travaux :	43
Permis de construire :	11
Certificat d'urbanisme d'information (Cua) :	65
Certificat d'urbanisme opérationnel (Cub) :	6
Déclaration d'intention d'aliéner :	3
Permis de démolir :	2

PLUI : Les études et groupes de travail avec les communes se poursuivent

ÉTAT CIVIL ANNÉE 2023

MARIAGES : 9
PACS : 2
NAISSANCES : 4
RECONNAISSANCES : 3
DÉCÈS : 7



BILAN ACTION SOCIALE

Panier du Val de Saire :

1 panier distribué toute l'année

Aides d'urgence :

Secours pour chauffage :	500 €
Alimentation	354 €
Aide paiement cantine :	188 €
Soit au total :	1 112 €

Présentation du budget communal voté au conseil municipal du 12 avril 2023

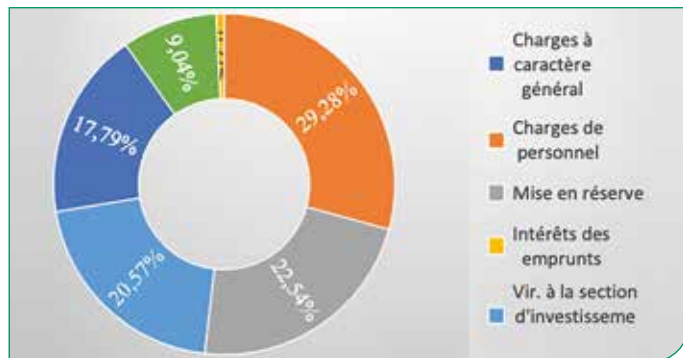
Dépenses de la section fonctionnement :	1 913 620
Dépenses de la section investissement :	1 408 500
TOTAL	3 322 120

La section fonctionnement regroupe sur l'année toutes les charges courantes nécessaires au fonctionnement des services de la commune.

La section investissement regroupe les dépenses de la commune liées à des projets à court et moyen terme.

Dépenses de fonctionnement :

Le budget 2023 a été élaboré avec comme objectif de maîtriser et compresser les dépenses de matières premières (électricité, fuel, alimentation) qui impactent la gestion de la commune au quotidien, en incluant l'augmentation du point d'indice des salaires du personnel.

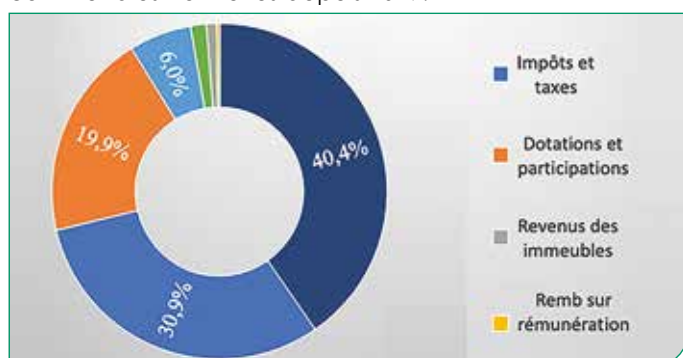


Charges à caractère général	17,79%	340 505 €
Charges de personnel	29,28%	560 364 €
Mise en réserve	22,54%	431 363 €
Intérêts des emprunts	0,77%	14 828 €
Vir. à la section d'investissement	20,57%	393 541 €
Autres charges	9,05%	173 019 €
TOTAL	100,00%	1 913 620 €

Recettes de fonctionnement :

Afin de corriger l'impact des dépenses sur le budget et éviter un effet ciseau, nous avons effectué une hausse des tarifs de la cantine de 3,60 € à 4 € dès la rentrée scolaire de septembre, des repas portés à domicile, à partir du 1^{er} mai, pour les Fermanvillais de 6,50 € à 6,70 € et pour les personnes hors commune de 8 € à 8,20 €.

Nous avons aussi réajusté les tarifs de location des salles communales non revus depuis 2019.

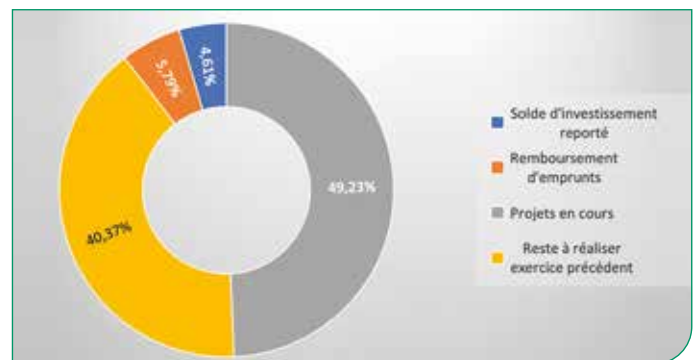


Impôts et taxes	30,9%	592 201 €
Dotations et participations	19,9%	381 054 €
Revenus des immeubles	0,99%	18 966 €
Remb. sur rémunération du personnel	0,28%	5 300 €
Produits des services	5,96%	113 971 €
Autres produits gestion courante	1,5%	29 522 €
Excédent brut reporté	40,4%	772 606 €
TOTAL	100,0%	1 913 620 €

Dépenses d'investissement :

Cette année, nous finaliserons les investissements concernant le transfert des services administratifs de la mairie ainsi que l'aménagement du plateau sportif. Les travaux d'enfouissement des réseaux et de voiries se poursuivront.

Les études programmées seront axées principalement sur l'isolation du groupe scolaire et la réhabilitation de l'ancien bâtiment administratif.

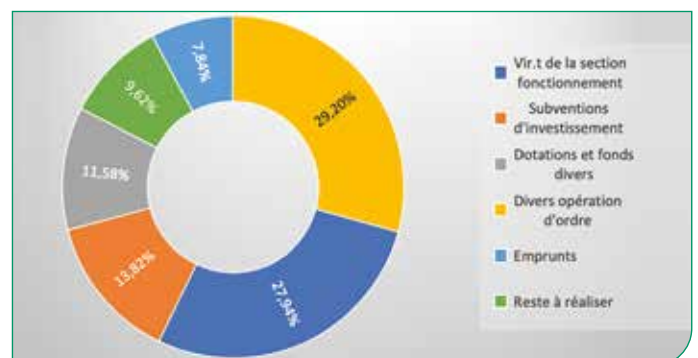


Solde d'investissement reporté	4,61%	65 000 €
Remboursement d'emprunts	5,79%	81 482 €
Projets en cours	49,23%	693 400 €
Reste à réaliser exercice précédent	40,37%	568 618 €
TOTAL	100,00%	1 408 500 €

Recettes d'investissement :

Les recettes d'investissement seront financées par nos fonds propres, le recours à l'emprunt et les dotations accordées selon les projets (plan de relance, fonds de concours de la CAC, Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux, Région).

Nous veillerons à nous inscrire dans tous les programmes de nouvelles ressources financières et techniques concernant la mise en œuvre de nos projets.



L'ÉCOLE

Pour nous joindre

Le mail de l'école : ce.0501498g@ac-normandie.fr
Ligne directe de la direction/élémentaire : 02 33 88 56 62
Ligne directe maternelle : 02 33 88 56 61

Accueil des élèves

L'école ouvre les portes dès 8h35 le matin, et dès 13h20 l'après-midi.

Ce temps d'accueil est très important pour les enfants : c'est le moment de la séparation avec les parents, mais aussi d'échange avec les copains et copines.

La garderie : Les enfants peuvent être accueillis dès 7h, et le soir jusqu'à 18h30. La garderie se trouve dans l'école.

La cantine : Les repas sont cuisinés sur place, avec des produits de qualité, locaux en priorité. La cantine se situe à côté de l'école, près de la mairie.

Infos pratiques

Horaires de l'école : Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
8h45 - 12h00
13h30 - 16h15
Pas d'école le mercredi matin



Rentrée scolaire 2024/2

Contactez l'école dès maintenant pour une visite de l'école et une inscription pour septembre 2025.

Une école dynamique avec de nombreuses activités

- Théâtre, en partenariat avec Le Trident, scène nationale de Cherbourg
- Natation à Collignon
- Equitation au Pony Express de Fermanville, en GS
- Voile (optimist) à l'école Voile et Vent de Tourlaville, en CM
- Activités scientifiques avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Lessay Langue des signes, initiation en PS
- Divers voyages scolaires (Paris, Guernesey, Versailles...)
- Expositions de productions d'élèves
- Et des rencontres régulières entre tous les élèves : goûter de Noël, goûter des rois, Carnaval, fête de l'école...



TRAVAUX

POINTS TRAVAUX 2023

La commune a réalisé de nombreuses interventions tout au long de l'année.

Les entreprises missionnées par le SDEM ont pu mettre une dernière main à l'enfouissement des réseaux à la Judée et le paysage de cette zone bénéficie maintenant de la disparition des lignes aériennes et d'une sécurisation de l'alimentation électrique.

Plusieurs voies communales ont été refaites, la Route du Phare, la Chasse de l'Ausserie, le Chemin de la Paillotte, la Rue de Paris, Le Chemin de la Cloche, la Route des Sapins. Certaines de ces voies auraient dû être traitées en 2022 mais des retards indépendants de notre volonté ont fait que l'ensemble n'a pu être vu que cette année. Pour éviter un problème semblable, les travaux prévus en 2024 à savoir le Valbourgins et une partie de la Chasse du Montéireire sont déjà actés. Je sais que certains seront toujours enclins à minimiser nos efforts mais cela ne nous empêchera pas de maintenir notre cap.

TRAVAUX D'AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

Dans un souci de performance énergétique des bâtiments, afin de limiter la consommation d'énergie liée au chauffage, la municipalité, en lien avec le SDEM 50 qui a financé une partie des études, a souhaité qu'un audit énergétique soit réalisé sur l'ensemble des bâtiments communaux.

Les rapports d'audit énergétique nous ont été transmis dans le courant de l'année 2023. Il apparaît sans surprise que nos bâtiments peuvent mieux faire.

C'est notamment le cas du complexe scolaire pour lequel la municipalité souhaite engager des travaux d'amélioration de leur performance énergétique.

Le bâtiment de la maternelle obtient la note D, principalement en raison d'un mode de chauffage électrique qui compte pour 80% de la consommation annuelle en électricité. Si l'isolation des murs et les menuiseries sont plutôt performantes, l'isolation en plancher haut est mauvaise. Plusieurs scénarios d'amélioration du rendement énergétique sont proposés dans ce rapport, la facture des travaux à effectuer s'alourdissant bien sûr avec l'augmentation de l'efficacité énergétique du bâtiment.

Si l'on retient le scénario intermédiaire, le rapport recommande pour ce bâtiment une isolation du plancher haut et des murs par l'extérieur ainsi que l'installation d'une pompe à chaleur air/eau avec un fonctionnement en basse température. Ce scénario permet un gain énergétique de 65% et un gain en $\text{kgéqCO}_2/\text{m}^3$ émis par an de 77%.

La nouvelle mairie est maintenant opérationnelle et tous les Fermanvillais peuvent apprécier les améliorations considérables apportées tant aux usagers qu'au personnel.

Le plateau sportif est ouvert au public depuis l'été et on a pu constater une fréquentation importante des lieux.

Les services techniques de la commune sont encore intervenus à maintes reprises pour faciliter la vie de tous chaque fois que c'était possible. L'écoulement du pluvial au bas de la Route des Sapins a été refait, d'autres interventions seront réalisées dès que les conditions climatiques le permettront. Un grand merci à une équipe qui est toujours prête à s'investir pour la collectivité.



Le bâtiment passerait ainsi en catégorie B en consommation énergétique et en catégorie A pour les émissions de CO_2 .

Le bâtiment du primaire obtient la note E en raison d'une mauvaise isolation en plancher bas et haut. L'isolation des menuiseries est jugée bonne ou moyenne et la régulation du chauffage plutôt moyenne. Le scénario intermédiaire prévoit logiquement l'isolation des planchers haut et bas, l'isolation des murs par l'extérieur et le remplacement du système de chauffage électrique qui permettraient d'alléger la consommation énergétique annuelle de pratiquement 70%. Le bâtiment passerait ainsi de E à B pour la consommation énergétique et de C à A pour les émissions de CO_2 .

Suite à cet audit énergétique, la municipalité souhaite, dans le cadre du budget 2024, engager des fonds pour estimer le coût des travaux et, si le conseil municipal le permet, lancer un appel d'offre pour une maîtrise d'œuvre portant sur des travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments scolaires.

La Fibre optique dans la Manche.

On vous explique tout !

Un déploiement progressif dans la Manche.

Le réseau fibre optique FttH de la Manche poursuit son déploiement : déjà **65%** des logements, entreprises et sites publics du département sont éligibles. Grâce aux actions de Manche Numérique et de Manche Fibre, **210 000** foyers peuvent dès à présent bénéficier des avantages du Très Haut Débit.



La construction du réseau progresse activement pour atteindre 336 000 prises commercialisables à horizon 2026.

Nous vous invitons à vous rendre sur la carte de d'éligibilité sur le site www.manche-fibre.fr pour suivre l'évolution des ouvertures commerciales et tester votre éligibilité dans la rubrique :

«Je teste mon éligibilité»



Comment passer à la fibre ?

Vous êtes éligible ?

1. Appelez votre opérateur ou l'opérateur de votre choix et demandez lui de passer à la fibre,
 2. Validez l'offre de votre choix avec l'opérateur,
 3. Convenez avec l'opérateur d'un rendez-vous de raccordement,
 4. Scannez le QRCode ci contre pour préparer votre raccordement
- <https://www.manche-fibre.fr/telechargements/>

Téléchargez la checklist du raccordement :



*Liste des opérateurs sur le site www.manche-fibre.fr

Vous n'êtes pas éligible ?

Nous vous invitons à patienter encore un peu car des travaux complémentaires peuvent être nécessaires. Pour plus d'information sur la date d'ouverture commerciale de votre secteur, consultez la carte de déploiement de Manche Numérique : <https://manchenumerique.fr/la-fibre/deploiement/a-quand-la-fibre-chez-moi/>

Comment se passe le raccordement ?

Le jour du rendez-vous de **raccordement**, votre présence est impérative pour accompagner le technicien et veiller à ce que les travaux soient réalisés dans le respect de votre habitation.

Le passage de la fibre se réalise dans l'infrastructure télécom existante, en parallèle du câble cuivre actuel selon **différents types de raccordements** :

Raccordement sous-terrain :



Raccordement aéro-souterrain :



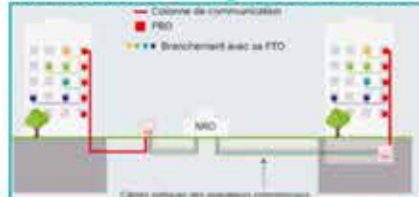
Raccordement aérien :



Raccordement en façade :



Raccordement en logement collectif :



Rendez-vous sur manche-fibre.fr

En cas de raccordement non abouti, comment procéder ?

Pour toute problématique liée au raccordement de votre logement ou à votre équipement Internet, votre opérateur reste votre unique interlocuteur.

Si l'opérateur ne parvient pas à finaliser le raccordement, il signale l'échec auprès de Manche Fibre en ouvrant un dossier d'incident qui contiendra toutes les informations nécessaires à la résolution du problème.

À la réception de ce dossier, Manche Fibre interviendra en fonction de la cause de l'échec. Après cette intervention, votre opérateur sera informé par Manche Fibre. Votre opérateur reprendra contact avec vous pour finaliser votre raccordement.

Lorsque la cause de l'échec se trouve en partie privée, les travaux sont à votre charge. Une fois les travaux réalisés par vos soins, vous pourrez revenir vers votre opérateur pour finaliser le raccordement.

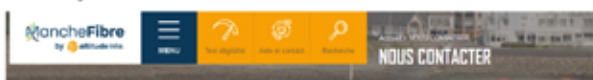
Vous avez des questions ou des problématiques d'adresse ?

Rendez-vous sur le site www.manche-fibre.fr dans la rubrique « Aide et Contact » et remplissez le formulaire de demande : Manche Fibre reviendra vers vous.

Exemple : Si votre habitation n'est pas référencée ou bien référencée à la mauvaise adresse, remplissez le formulaire « Mon adresse n'est pas référencée » dans « aide et contact ».

Remplissez tous les champs demandés pour une bonne prise en compte de la demande. Une fois la demande validée, vous recevrez une **référence de dossier** par mail pour son suivi.

Rubrique aide et contact :



- Je veux connaître mon éligibilité
- Mon adresse n'est pas référencée
- J'ai un problème de raccordement
- Je constate un défaut sur le réseau
- Je suis un professionnel et j'ai un intérêt pour la fibre

Des questions sur la fibre optique ?

Faire aux questions

Besoin d'un document explicatif ?

Documentation

Avant de compléter un formulaire, prenez connaissance des principales Fautes aux Questions accessibles ici et des utiles conseils pour vous accompagner dans votre passage à la fibre optique.

Manche Fibre - 02 14 10 00 00

Remplir tous les champs :

Vous subissez une interruption de service

L'interlocuteur privilégié demeure votre opérateur. Il effectuera des tests sur votre ligne, puis si nécessaire, il ouvrira un ticket incident auprès de Manche Fibre qui interviendra pour régler la problématique.

Vous êtes témoin d'une dégradation sur le réseau de votre commune ?

Vous avez la possibilité de déclarer cette dégradation sur le site : <https://dommages-reseaux.altitudeinfra.fr>



Manche Fibre a mis en place un site internet sur lequel vous pouvez retrouver toutes les informations utiles concernant le réseau fibre du département : foire aux questions, documents pratiques, vidéos explicatives, actualités.

MancheFibre
by altitude infra.

un réseau mené par
manche
numer:que
SERVICES - RESEAUX - SERVICES

Rendez-vous sur
manche-fibre.fr

VIE CULTURELLE



La mairie de Fermanville, les associations et artistes étaient au rendez-vous pour vous proposer des animations festives s'adressant à un public toujours plus nombreux. Un grand merci à Laetitia et David Gobert du Fort du Cap Lévi, aux nombreux bénévoles et agents municipaux présents pour leur mise en œuvre et la sécurisation des sites.

Marché du dimanche matin : une institution

Le marché des producteurs locaux en vente directe sur la place du Tot de Haut ainsi que « Chez Gwen » grillleur installé sur la place Marie Ravenel sont devenus des rendez-vous incontournables au service des Fermanvillais le dimanche matin.



Les Shadoks

Cette année a été marquée par le retour des Shadoks dans le Cotentin avec 3 expositions sur 4 sites du 8 avril au 12 novembre (voir l'article détaillé à ce sujet).

Campagn'Art le 2 juillet a fêté ses 20 ans !

Campagn'Art, autre temps fort attendu de tous les Fermanvillais, a attiré plus de 3 000 visiteurs.

Ce rendez-vous, où les jardins des particuliers du hameau Carré, de la Judée et du Haut de Fermanville s'ouvrent le temps d'une journée aux artistes, artisans d'art, musiciens, est devenu incontournable. Les visiteurs, petits et grands, en famille déambulent à la découverte de ces lieux magiques où se mêlent artistes et habitants.

Un grand bravo aux organisateurs, bénévoles et plus particulièrement à Béatrice Lefèvre qui a passé la main après 20 ans au service de l'organisation de cette journée.

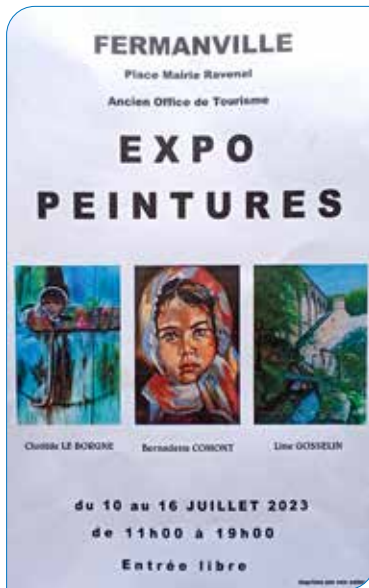
Nous espérons vivement que ce projet perdure encore.



Expositions

Pour la troisième année, l'ancien office du tourisme situé sur la place Marie Ravenel a ouvert ses portes à des artistes fermanvillais pour exposer leurs œuvres.

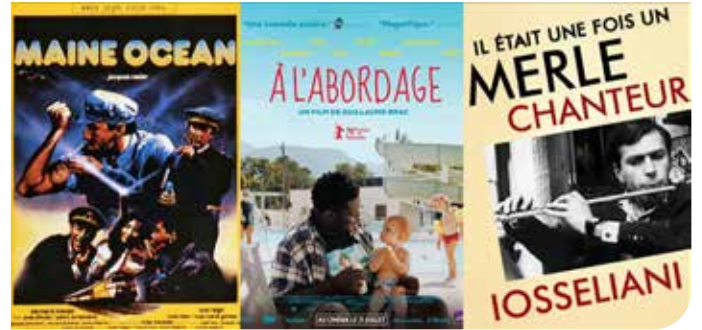
- Du 10 au 13 juillet : peintures de Clotilde Le Borgne, Bernadette Comont et Line Gosselin
- Du 21 au 23 juillet : pastels d'Eliane Doguet et photos de Christine ADAM
- Du 24 au 30 août : peintures de Patrick Gancel
- Du 7 au 13 août : aquarelles de Marcelle Mahaut et Markeber



Ciné-phare au fort Levi

Le 3 août « A l'abordage » film de Guillaume Brac.

Cette année en raison du mauvais temps, l'association « Courser le soleil », n'a pu présenter qu'un film sur une programmation prévue pour 3 projections.



Animation dans la Vallée des Moulins

Le 1^{er} août, les « Féeries » son et lumière ont pu se dérouler malgré la pluie.

Dans le cadre du festival de musique de chambre du Val de Saire, cette année le dimanche 20 août à l'église Saint Martin, une aubade autour du conte fantastique « Le Masque et la Mort Rouge » d'André Caplet a été jouée.



La commune de Fermanville est très honorée d'avoir accueilli deux collectifs de jeunes professionnels, ou en voie de professionnalisation, qui nous ont fait confiance pour présenter et faire découvrir leurs créations, puisées ou revisitées dans le répertoire classique.

Rendez-vous incontournables, nous vous attendons toujours plus nombreux en 2024 !!



Du jazz au classique avec le collectif HORSOL

HORSOL est un collectif de musiciens étudiants au Conservatoire Supérieur d'Amsterdam dont l'objectif est de mettre à l'honneur la musique, du classique au jazz.

- Représentation « En résonance » le 8 septembre à l'église Saint Martin
- Représentation « Ça fusionne » au fort du Cap Lévi
- Représentation « Couleur d'un soir » au fort du Cap Lévi

Public sous le charme, rendez-vous pris l'an prochain début septembre.



Du théâtre avec le collectif LA BOURRASQUE

Le 25 février, en avant-première à Fermanville, le collectif de LA BOURRASQUE nous a présenté sa création « Menteur » avant de partir en tournée.

Le 26 août, dans la cour de l'école, pour la troisième année dans le cadre de « Trois jours, puis les trois coups » la représentation de la « Locandiera » de Carlo Goldoni s'est tenue devant un public nombreux et conquis !

Rendez-vous pris l'année prochaine pour une nouvelle création.



ÇA S'EST PASSÉ AUSSI CET ÉTÉ

- **La journée internationale du Tricot**, le 10 juin
- Les Fermanvillais ont répondu présent et sont venus nombreux sur la plage de la Mondrée pour **la journée de sensibilisation aux UV**, le dimanche 11 juin
- **Concert** avec des groupes locaux et « Nos Marins » à l'initiative de Fermanville-Animation, le 15 juillet



AUTRES MOMENTS DE CONVIVIALITÉ

le Repas des Aînés

Le 29 octobre, le Repas des Aînés réunissait de nombreux convives dans la salle des fêtes transformée en restaurant, avec une bonne ambiance comme à l'accoutumée, animée par le groupe J.J and Co.

17 décembre

- Marché de Noël sur la place du Tot de Haut organisé par Fermanville-Animation.
- Salle des fêtes, spectacle de Noël « Le bal de Mandarine » pour les enfants de Fermanville.



DES ÉVÈNEMENTS SPORTIFS

- 24 septembre Trial
- 24 septembre Enduro Kid
- 30 septembre Trail du Tue Vaques,



LE TRIDENT

SCÈNE NATIONALE
Cherbourg-en-Cotentin

En 2023, dans le cadre de notre partenariat avec le Trident, nous vous avons proposé :

- Cinq bus gratuits en partance de Fermanville pour se rendre au spectacle à Cherbourg pour L'Avare (1^{er} février), Mobius (24 mars), Nass (16 mai), Une pièce sous influence (17 novembre), Les gros patinent bien (1^{er} décembre).
- Des spectacles dans la salle de restauration avec Concert à table (28 février), Georgia (31 mai), Parias (8 octobre), Petite galerie du déclin (11 novembre).

Pour la saison 23/24, vous pouvez réserver vos spectacles à la bibliothèque lors des heures d'ouverture ou à l'accueil de la mairie.

Un atelier théâtre, les 4 et 5 février, sera animé par Aymeline Alix autour du spectacle « L'Avare », à Fermanville.

La construction d'un projet collaboratif sur 2 ans est programmé avec le Trident en 2024

L'objectif est de donner la parole aux habitants (toutes générations) de Fermanville, Saint-Pierre et Saint-Vaast-la-Hougue, afin qu'ils puissent témoigner de leurs histoires individuelles, de leur rapport au territoire, en vue d'élaborer un récit collectif qui sera présenté au public sur le Val de Saire lors de la saison prochaine.

Ce projet sera mené par Aymeline Alix, autrice et metteuse en scène, accompagnée par Myrtille Bordier, comédienne, et Nathan Gabilly, compositeur et interprète.

N'hésitez pas, venez déposer votre contribution dans les boîtes aux lettres dédiées : bibliothèque, accueil mairie, Génée50 aux heures d'ouverture.

Vos témoignages sont précieux.

Des ateliers de collecte de parole et d'écriture sont prévus en 3 lieux, à 3 dates, avec une restitution le mercredi 15 mai.



ATELIERS DE COLLECTE DE PAROLE & D'ÉCRITURE

Là où je vis me définit-il, et si oui en quoi ?

On choisit un lieu de vie, pour un mois, un an, une vie : pour le travail, parce qu'on a toujours vécu ici, parce qu'on y a grandi et qu'on a voulu revenir... Les raisons pour lesquelles nous habitons un lieu plutôt qu'un autre sont nombreuses.

Par des jeux simples d'écriture nous inventerons les premières lignes d'un conte autour du Val de Saire.

Que vous ayez l'habitude d'écrire ou non, que vous soyez disponibles sur 1, 2 ou 3 dates : soyez les bienvenus !

📍 SAINT-VAAST-LA-HOUGUE Salle René Mercier
SAM. 9 DÉC. / 10h-12h30 & 14h-17h30

📍 SAINT-PIERRE-ÉGLISE La Passerelle
SAM. 10 FÉV. / 10h-12h30 & 14h-17h30

📍 FERMANVILLE Salle Marion
DIM. 7 AVR. / 10h-12h30 & 14h-17h30

RECIT DE TERRITOIRE / BOÎTES AUX LETTRES

Les mairies, bibliothèques, et l'association Génée 50 du Val de Saire disposent de boîtes aux lettres afin que vous puissiez laisser un témoignage sur votre lien au territoire. Confiez-nous : Où se trouve votre lieu préféré dans le Val de Saire ? À quoi ressemble-t-il ? Et pourquoi vous affectionnez particulièrement cet endroit ? (souvenirs, anecdotes, légendes ... etc.)

📍 SAINT-VAAST-LA-HOUGUE / Mairie & médiathèque

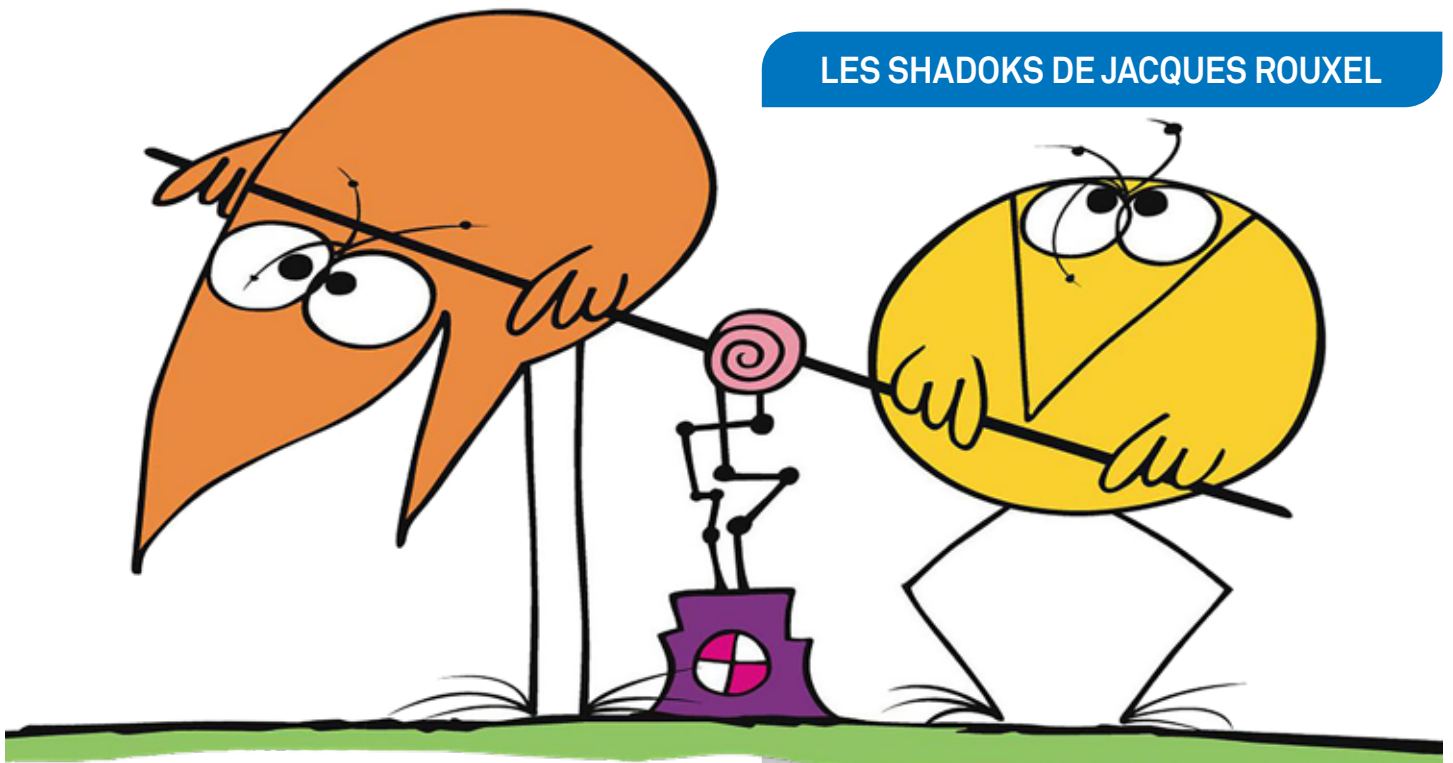
📍 SAINT-PIERRE-ÉGLISE / Mairie & bibliothèque

📍 FERMANVILLE / Mairie & bibliothèque & l'association Génée 50

Accès aux boîtes aux lettres aux heures d'ouvertures des lieux

Vous pouvez également laisser votre témoignage (oral/écrit) et prendre rendez-vous pour rencontrer Aymeline Alix au mail suivant :

tuvisoutoi@gmail.com



La Communauté d'agglomération a tenu à honorer cette année la mémoire de Jacques Rouxel (1931-2004), créateur des Shadoks.

Des diverses expositions mises en place d'avril à novembre (à Ludiver, à l'abbaye du Vœu), l'une se tenait à Fermanville dont Jacques Rouxel était un familier. La municipalité, tout à fait favorable au projet, devait y apporter tout son concours et une inauguration officielle eut lieu le 8 avril.

Des triptyques furent installés à l'Anse du Brick (lieu de résidence estival de la famille Rouxel, années 60) ainsi qu'au port Lévi près duquel Jacques acquit par la suite une maison.

Photos d'époque, Shadoks en grand format et leurs maximes, témoignages, repères biographiques illustraient ces triptyques, permettant de se faire une idée de leur inventeur, de son environnement et de ses sources d'inspiration. De ces dernières n'était pas absente la vie maritime (le Marin shadok) ainsi que le « pompage » intensif via citernes et ruisseau tout proche des résidents de l'époque (années 50-60) qui n'avaient pas l'eau courante et recueillaient l'eau comme ils pouvaient à l'Anse du Brick. Or, comme chacun sait, les Shadoks n'en finissaient pas de pomper, le lien est par trop troublant !

Notons également la participation à l'événement des tricoteuses des Ateliers du Val de Saire par la réalisation de panneaux tricotés à l'effigie des Shadoks et exposés sur les piliers du Moulin à lin de la place Marie Ravenel.

Héros loufoques d'un dessin animé simple dans sa facture, stylisé à l'extrême, grâce à cette machine appelée « animographe », les Shadoks firent une irruption fracassante dans le panorama télévisuel, juste avant le sacro-saint journal télévisé le 29 avril 1968.

La drôlerie surréaliste avec son comique/cosmique de l'absurde divisa la France, cette France « qui s'ennuie » comme l'écrivait le journaliste Viançon-Ponté dans un article du Monde du 15 mars 68.

Taillant en brèche le cartésianisme français, le matérialisme ambiant, les Shadoks révélèrent ce « grain de folie » libérateur, annonciateur d'un mai 68 qui réclamait à cor et à cri un avènement de l'imagination au pouvoir.



Quelques maximes shadokiennes à retenir : « Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué », « Dans la Marine, on ne fait pas grand-chose mais on le fait de bonne heure », « Pour qu'il y ait le moins de mécontents possible, il faut toujours taper sur les mêmes ».

A méditer...



Les moineaux, ces petits oiseaux joyeux et pleins de vie, parfois mal vus, voient leur population diminuer de plus en plus (-25% entre 1990 et 2000), sous l'effet de plusieurs facteurs : raréfaction de l'habitat naturel, pollution, pesticides, prédateurs etc. La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) intervient avec une solution innovante, pérenne et respectueuse de l'environnement : les nichours à moineaux en béton de bois. Les nichours à moineaux de la LPO sont fabriqués avec une combinaison unique de béton et de bois faite pour durer. Cette conception spéciale offre un abri sûr et confortable aux moineaux, tout en s'harmonisant parfaitement avec l'environnement naturel de votre jardin. Le matériau durable utilisé dans la fabrication garantit une longue durée de vie du nichour, réduisant ainsi la nécessité de remplacements fréquents. Les nichours à moineaux de la LPO contribuent à encourager la biodiversité dans votre jardin. En offrant un refuge aux moineaux, vous favorisez la présence de ces oiseaux qui jouent un rôle essentiel dans l'équilibre écologique en contrôlant les insectes nuisibles. L'installation des nichours en béton de bois est facile et leur entretien minimal, ce qui en fait une solution pratique pour tous les amoureux des oiseaux. En achetant et en installant un nichour en béton de bois, vous contribuez activement et durablement à la préservation de la nature et à la protection de nos amis à plumes. Plus d'informations sur le site de la Ligue de Protection des Oiseaux LPO.fr



PLATEAU SPORTIF ET LUDIQUE

Le plateau a été ouvert au public en juin, une fois les travaux de terrassement terminés, les jeux et équipements sportifs posés et les contrôles de sécurité validés.

Le public dispose d'un ensemble de jeux dont certains accessibles aux enfants en situation de handicap, d'équipements sportifs (barres, planche abdo...), tables de tennis de table, tables de pique-nique, banc, terrain de pétanque, terrain de foot et basket.

Le public a aussitôt commencé à fréquenter le site bien que pas totalement terminé. La pousse de l'herbe a été très difficile compte-tenu de la sécheresse printanière, en revanche cet automne les plantations d'arbustes viennent seulement d'être réalisées en raison du climat particulièrement pluvieux.

Il faudra attendre quelques mois avant que le plateau ne prenne une allure plus paysagère lorsque les feuilles auront poussé et que nous planterons quelques arbres pour étoffer l'aspect naturel du site et créer des zones ombragées.



L'ensemble des travaux et équipements a pu être réalisé grâce aux financements de la Commune, du Département, de l'Agglomération du Cotentin et de l'État.



L'OYAT, ROI DE LA DUNE

L'Oyat, *Ammophila arenaria* de son petit nom scientifique, est une plante que l'on trouve en arrière des plages, sur la dune, car ce qu'elle affectionne, c'est le sable. D'ailleurs, en grec, *Ammophila* signifie qui aime le sable ! Ne vous amusez pas à la chercher sur les côtes rocheuses ou les falaises, vous ne la trouverez pas ! A Fermanville, en promenade vers le bord de mer, sa présence sur le cordon dunaire qu'elle habille si joliment annonce nos plages sableuses : La Mondrée, Tocqueboeuf, la Saline, le Mouret...

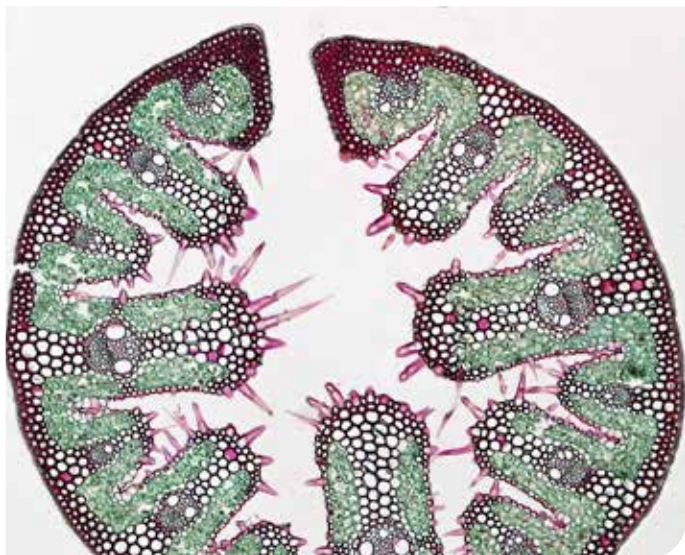
Mais cette plante emblématique, qui donne à la dune l'image végétale que l'on s'en fait, est tout sauf ornementale !

Elle joue même un rôle de premier plan quand il s'agit que la dune reste une dune. En effet, sans elle, point de dune, le sable a des idées de voyage et s'envole vers d'autres cieux au premier coup de vent venu.

Que peut bien y faire cette « petite » plante, me demanderez-vous ? Eh bien, cette plante a la particularité de développer ses racines en profondeur ET en surface. Ses longues racines, qui s'enfoncent profondément dans le sable des dunes, piègent les grains de sables et les empêchent d'être soufflés par le vent. La dune se maintient, grossit, prospère. L'érosion éolienne du littoral est fortement diminuée, l'arrière littoral et tous les écosystèmes qui y sont associés se portent bien. Whaouu, merci l'oyat !

Mais le bord de mer est un milieu plutôt hostile. Sel, vent, embruns, sable, sécheresse sont autant d'obstacles que les plantes du bord de mer doivent surmonter. L'oyat est bien adapté à ce milieu si particulier.

Ses feuilles, disposées en touffes, partent du ras du sol, sans tige. Elles supportent le vent. Plus ou moins vertes, elles sont étroites et allongées, coupantes sur leurs bords. Chaque feuille forme comme une petite gouttière et leur face supérieure présente des petits replis, un peu comme un soufflet d'accordéon. Cette caractéristique permet à la plante de piéger l'humidité. Des petites gouttes se forment, qui glissent ensuite le long de la feuille en forme de gouttière jusqu'au sol, où elles seront absorbées par les racines. L'oyat résiste bien à la sécheresse. Pour une plus grande résistance, ses feuilles peuvent même s'enrouler sur elles-mêmes. Une couche protectrice épaisse, la cuticule, protège les feuilles du mitraillage par le sable, quand le vent souffle.



MARHALM, *AMMOPHILA ARENARIA* (L.) LK.

L'oyat est une plante remarquable, pilier d'un paysage aimé de chacun d'entre nous. Pourtant, nous n'y prêtons pas toujours attention quand nous la piétons, l'arrachons, quand nous créons des passages dans la dune que le vent, quand il s'y s'engouffre, élargit. Nos comportements insoucients détériorent des équilibres naturels fragiles, séculaires, que nous sommes les premiers à déplorer quand ils disparaissent. Il en faut peu pour être heureux et un beau paysage est une source de joie.

Prendre soin de la dune, c'est aussi prendre soin de soi, c'est tout simplement prendre soin de la vie.

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Oyat>

https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/82139/tab/fiche

VIE ASSOCIATIVE

FERMANVILLE-ANIMATION



Fermanville-Animation vient de terminer l'année avec la mise en place du Marché-Concert de Noël organisé en partenariat avec la municipalité et Lucie Bentley du bar-restaurant L'Escale. L'occasion de remercier l'ensemble des bénévoles et sympathisants à l'association pour leur disponibilité et vous tous, habitants de Fermanville qui de part de votre présence à chacune des manifestations que nous organisons, nous apportez votre soutien. Nous remercions également la municipalité et les employés municipaux qui contribuent à l'organisation de ces rendez-vous qui cette année ont été marqués par l'événement musical et festif qui s'est déroulé le 15 juillet dernier, « Fermanville en Scène entre la terre et la mer ». Nous vous donnons rendez-vous le samedi 13 juillet 2024 pour une nouvelle édition de cette fête.

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2024.

Nathalie Bonnemains, présidente de Fermanville-Animation

LES 3 COUPS A FERMANTVILLE

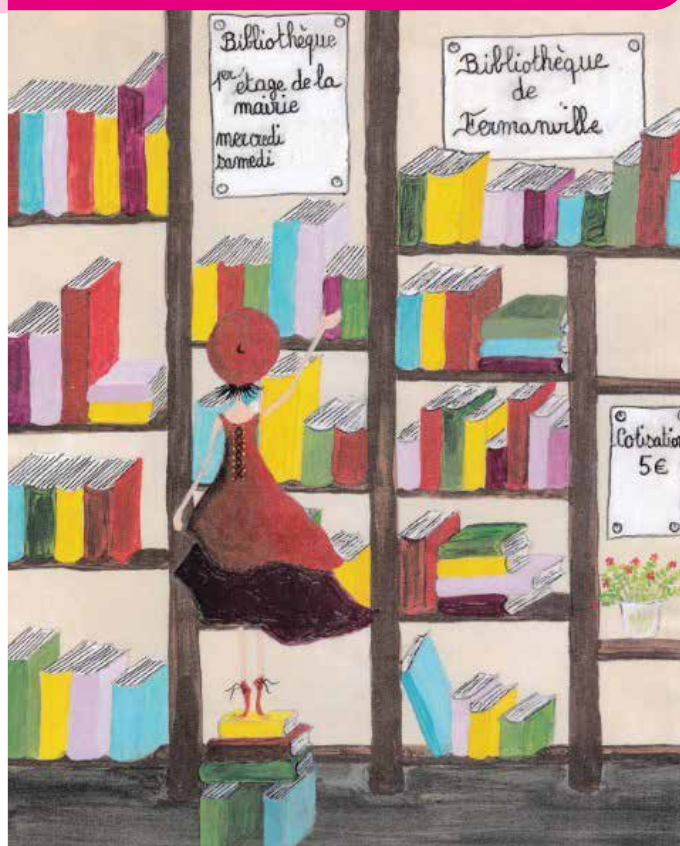


L'association LES TROIS COUPS A FERMANTVILLE créée en Décembre 2022 est une petite troupe de théâtre qui a pour but de donner des représentations en milieu rural. Composée de cinq comédiens, elle est toujours en recherche de bénévoles pour aider au décor et diverses tâches liées aux futures représentations ainsi que de comédiens débutants.

Nous préparons une pièce légère et drôle dans une ambiance cordiale et rires assurés.



FERMANLIVRES



Savez-vous qu'il existe une bibliothèque à Fermanville ?

Située au 1^{er} étage de la mairie, les 17 bénévoles de l'association FERMANTLIVRES vous accueillent

- Le Mercredi de 10h00 à 11h30 et de 15h30 à 17h00
- Le samedi de 10h00 à 11h45.

La cotisation de 5 € par adhérent et par année civile vous permet d'emprunter jusqu'à 4 livres pour une durée d'un mois.

Cette adhésion vous offre la possibilité de participer à :

- L'atelier d'écriture de Fermanville ouvert à tous quel que soit l'âge. Cet atelier se déroule tous les 15 jours, le mardi de 14h30 à 16h30 uniquement sur la période scolaire.
- Un apéro des lecteurs chaque trimestre
- Le prix des lecteurs adultes
- Le prix des jeunes lecteurs
- Portage des livres à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer
- Exposition des tableaux de Claude Boulic, artiste fermanvillaise, dans la bibliothèque

La bibliothèque possède environ 5000 ouvrages pour petits et grands, sans oublier les livres à gros caractères. Nous vous proposons des livres récents et sans cesse renouvelés grâce aux dons et aux achats réguliers. Les nouveautés sont mises en ligne sur le site internet de la bibliothèque.

La cabine à livres située Place Marie Ravenel permet de faire circuler les livres, n'hésitez pas à l'utiliser !

Pour contacter la bibliothèque :

Mail : bibliotheque.fermanlivres@gmail.com

Site internet : <https://fermanlivres.wordpress.com>

Pour contacter l'atelier d'écriture :

Mme Françoise REVERT au 02 33 43 77 93

Mail : revert.julien@orange.fr

APE FERMANVILLE

L'association des parents d'élèves de Fermanville est constituée de quatre membres : la présidente M^{me} Plihon Adeline, le vice président M. Wambergue Romain, le secrétaire Quesnot Hervé et le trésorier M. Plihon Régis.

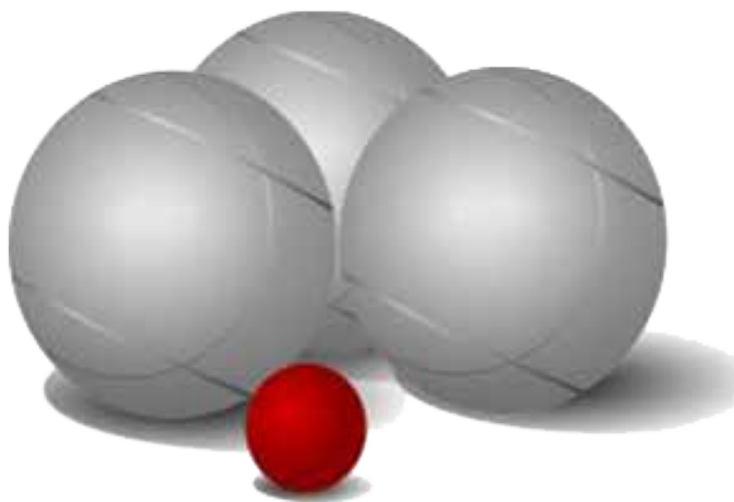
L'association organise des actions (vide grenier, kermesse, revente de produits locaux, ... etc) pour récolter des fonds afin de reverser chaque bénéficiaire à l'école Eugène Mahaut. Ces fonds servent à financer plusieurs projets, sorties et cadeaux pour nos 93 élèves fermanvillais.



LES BIENFAITS DE LA PETANQUE

La pratique de la pétanque :

- Permet une dépense énergétique en douceur, nombreux allers-retours, flexion des jambes pour ramasser ou lancer les boules
- Favorise l'entretien articulaire en sollicitant les épaules, les bras, les poignets et les cuisses
- Active la mémoire, l'attention, l'observation, la concentration et la prise de décision
- Développe le sens tactique et stratégique
- Permet de prendre l'air, d'évacuer le stress ou l'anxiété de la vie quotidienne
- Activité mixte, intergénérationnelle, ludique et conviviale permettant la socialisation



Pour nous rejoindre
FERMANVILLE Pétanque 06 33 43 78 51

PRESQU'ÎLE TOUT TERRAIN



Le 24 Septembre 2023, le trial de Fermanville a fait son retour après quelques années post Covid bien difficiles. La météo très clémente de l'automne a rendu cette manifestation encore plus agréable pour le public et les concurrents qui sont repartis ravis de leur journée dans le Val de Saire.

En effet, Fermanville, comme pour beaucoup d'activités et de sports de plein air, reste un endroit fantastique et qui laisse dans la mémoire des participants de très bons et très beaux souvenirs. L'édition 2023 du trial n'y aura pas coupé !

Le Presqu'île Tout Terrain organisera de nouveau cette manifestation sportive conviviale en 2024. Ce sera le dimanche 22 septembre.

Mais nous ne faisons pas qu'organiser une épreuve. Nous pouvons aussi accueillir tous les amateurs pour un essai gratuit de notre discipline et cela, à partir de 7 ans grâce au matériel, motos et équipements adaptés à chaque âge, que notre club possède et à l'encadrement de moniteurs fédéraux brevetés pour garantir sécurité et pédagogie. Car dans le trial, il n'y a pas de don ou de prédisposition à l'équilibre ! tout s'apprend !!

En 2023, le Presqu'île Tout Terrain aura une nouvelle fois remporté le titre de meilleur club de trial de Normandie avec une large avance et compte pas moins de 8 titres remportés dans toutes les catégories du championnat de Normandie. Un Fermanvillais de 18 ans, Edgar Hélaïne, s'est d'ailleurs hissé à la seconde place de la plus haute catégorie régionale à seulement un point d'écart du champion sur toute la saison. Une belle performance !

D'ici le 22 septembre, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2024 dans cette magnifique commune !



Vous avez été nombreux à venir voir l'exposition sur les photos inédites de Fermanville, et nous sommes heureux d'avoir pu en faire profiter déjà à ce jour entre 220 et 230 personnes. Merci à ceux qui ont acquis des reproductions car c'est grâce à vous que nous avons entièrement financé cette partie (achat matériel, papier photo, etc.).

Généa50 est ouvert le mercredi de 14 à 17h et le samedi de 10 à 12h et 14 à 17h. Les cours de paléographie ont lieu le 2^e samedi matin de chaque mois et les cours de généalogie le 3^e samedi de chaque mois sur inscription (une nouvelle session démarre en janvier et c'est toujours 5 euros par an).

Généa50 c'est une quinzaine de bénévoles sur place et 200 membres en ligne, une base de données d'1,6 million de personnes, 2600 livres et ouvrages en prêt, 2 revues par an où nous publions nos dernières recherches inédites. Nous distribuons également des livres d'auteurs locaux.

Nous préparons d'ores et déjà quelques surprises pour 2024 en lien avec le 80^e anniversaire du Débarquement. Aussi si vous voulez nous aider, nous cherchons actuellement des photos de Fermanville et environs prises pendant l'Occupation (nous en avons déjà quelques-unes qui sont extraordinaires), n'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous montrer vos trésors... Nous sommes situés place Marie Ravenel, venez nous voir...



COMITE DE JUMELAGE FERMENVILLE - GONDRIN

En juillet 2022, nous avons reçu nos amis de Gondrin. Ils avaient dans leurs bagages 15 pieds de vigne que nous avons ensuite plantés le long du mur d'enceinte du plateau sportif de la commune. Comme la nature est généreuse, ils ont bien poussé et ont même offert des grappes de raisin à qui passait par là.

La commune a installé les supports adéquats pour taille et bon agencement des plantations, nous la remercions.

En novembre 2023, 16 membres de notre association ont rejoint Gondrin pour un séjour d'une petite semaine. Accueil chaleureux et programme de visites intéressant, notamment deux chais très différents l'un de l'autre, une chocolaterie et un espace ludique de ranch.

Une soirée au domaine de Polignac pour un excellent repas dans la salle bien chauffée par l'alambic en mode travail suivi de l'incontournable brûlot toujours aussi spectaculaire et délicieux.

Après le traditionnel rassemblement du 11 novembre au pied du monument aux morts pour honorer la mémoire de nos anciens combattants, un repas, offert par le comité de jumelage local et animé par une banda a clôturé de belle manière ces quelques journées de partage et d'amitié.

Comme ici, la pluie était au rendez-vous mais n'a pas

entamé l'enthousiasme des participants qui sont rentrés ravis en Normandie.

Enfin pour information, la bouée cardinale que notre comité avait offerte en 2019 est toujours aussi majestueuse à l'entrée du bourg de Gondrin.

Par ailleurs, nous rappelons que le comité organise trois repas par an, au printemps, à l'été et à l'automne. Cette année, deux cents convives y ont participé.

Le brûlot : Il clôture la période de distillation, c'est une fête qui se vit en groupe autour d'un repas. La blanche fine d'armagnac mélangée avec du sucre, du citron et de la vanille, est flambée, ce qui la libère de sa puissance en alcool pour lui donner un goût fruité. C'est tout un spectacle avec sa magistrale flamme, aux couleurs bleues et jaunes, activée avec doigté par une personne de la propriété munie d'une louche à très long manche.



Le comité souhaite une bonne année 2024 aux Fermanvillaises et Fermanvillais.



ASSOCIATION LOCALE DE FERMANVILLE

- 21 janvier 2023 : Assemblée générale suivie de la galette des rois.
- 23 mars 2023 : Repas organisé par l'association ouvert à tous.
- 8 mai 2023 : Commémoration de l'armistice 1939/1945 au monument aux morts, suivie d'un repas avec les adhérents.
- 8 juillet 2023 : Commémoration du « Prométhée » au monument de Fréval.
- 11 novembre 2023 : Jour phare de l'armistice 1914/1918. Commémoration de la victoire et de la paix, hommage à tous les morts pour la France, des conflits anciens et actuels, suivie d'un repas avec nos adhérents.

A noter que nous étions nombreux devant le monument aux morts en présence des enfants de notre école qui ont interprété admirablement l'hymne national « la Marseillaise » ainsi que le « God save the king » accompagnés en musique par l'un des leurs devant la tombe des trois aviateurs anglais. Un grand merci à eux ainsi qu'à leurs professeurs et parents pour leur implication dans ce devoir de mémoire.

En fin d'année : Vente des calendriers UNC.

L'année 2024 verra ces mêmes manifestations se reproduire.

De plus, au niveau national : commémoration des débarquements de Normandie et de Provence en 1944, de la libération de la France, de la Campagne d'Indonésie et de la bataille de Dien Bien Phu.

Prochain rendez-vous pour nos adhérents le 27 janvier 2024 à 15 H, salle des Fêtes pour l'assemblée générale suivie de la galette des rois. Venez nombreux.

Un grand merci à notre municipalité pour son soutien à notre association.

Les membres de notre Conseil d'administration souhaitent à tous les Fermanvillais une bonne année 2024 et leurs meilleurs vœux de bonne santé.

C'est avec grand plaisir que nous accueillerons tous ceux qui voudront nous rejoindre. Si vous souhaitez adhérer à l'UNC, contactez :

le Président Jacques Gosselin : 02 33 54 34 62

le Trésorier André Travers : 02 33 54 64 89



COMITE DE VALOGNES

Le Souvenir Français est une association mémorielle chargée de veiller sur les tombes de «Morts pour la France», surtout celles qui sont en déshérence. Après vérification d'absence d'ayants-droit, une convention est actée avec la mairie concernée afin d'apposer une cocarde qui alerte sur la présence d'un «Mort pour la France». Cela peut se faire aussi, exceptionnellement, au cas par cas, en accord avec les familles.

Fleurir, entretenir, restaurer les sépultures et les monuments, transmettre la mémoire aux jeunes, telles sont nos missions. Pour assurer cette transmission, le comité propose de se déplacer dans les écoles.

Participation aux cérémonies

- 8 mai et 11 novembre avec un dépôt de gerbe au monument aux morts et sur la tombe des aviateurs anglais. Nous remercions les enseignantes et les enfants de l'école pour leur prestation lors des cérémonies.



- 7 juillet avec un dépôt de gerbe à la croix du Prométhée et en présence du VAE Véran, Préfet Maritime.



De gauche à droite, Sylvie Nicolle-Huichard, Vice-présidente du Souvenir Français de Valognes, Richard Leseur, ancien Président de l'amicale Ondine, le VAE Marc Véran, Préfet Maritime, Nicole Belliot-Delacour, Maire de Fermanville et Xavier Ruelle, président de l'amicale Ondine.

Quête et cérémonie du souvenir

Le Souvenir Français organisa sa quête nationale du 28/10 au 02/11. Elle sert à l'entretien des tombes. Une nouvelle fois, la cérémonie du 1er novembre n'a pu avoir lieu au cimetière. De ce fait, la quête s'est faite lors du repas des aîné(e)s avec l'autorisation de Madame le Maire que nous remercions. La vice-présidente est passée entre les tables et a reçu un accueil chaleureux. Grâce à vous, cette quête fut un succès. Un très grand merci à toutes et à tous. Nous vous adressons tous nos meilleurs vœux et vous souhaitons de passer de belles fêtes de fin d'année.

Contacts

Président 02 33 22 98 70 / 06 30 06 33 22

Vice-présidente, secrétaire et trésorière

02 33 22 98 70 / 06 24 79 03 67

sylvie.huich6442@gmail.com

VIE ASSOCIATIVE

LAD DANSE CIE

LAD danse Cie a participé à Campagn'art 2023. Frédérique et Caroline ont pris un réel plaisir à danser dans ce cadre unique et présenter à un public chaleureux et attentif 4 chorégraphies originales, accompagnées d'interventions poétiques lues par Xavier et Philippe.



COLLECTIF LA BOURRASQUE

En Mai prochain, le Collectif de la Bourrasque célébrera ses cinq ans, cinq ans de créations, d'explorations, de défrichage et d'arpentage de textes et de récits collectifs. Cinq ans de rencontres avec le public fermanvillais.

Certains événements sont désormais des rendez-vous, comme "Trois jours, puis les trois coups !" que nous retraversions une troisième fois cette année avec "La Locandiera" de Carlo Goldoni dans la Cour de l'école en août 2023. Citons également la création "Menteur !" qui a fait son avant-première en Février 2023 à Fermanville avant une tournée normande. Les autres créations passent tôt ou tard par la commune qui est le berceau de notre jeune compagnie, là où se font ou se défont les projets, là où tous les crash-test sont permis. L'aventure prend forme, la compagnie est quasi-professionnelle, résolue à porter un théâtre exigeant, une drôlerie sensible, un réel désir de partage autour des textes et des artistes. Du théâtre élitaire - et non pas élitiste - pour toutes et tous !

Merci du fond du cœur aux spectatrices et spectateurs de Fermanville, à la Mairie pour son soutien, rendez-vous avec plaisir en 2024 !

Gaspard Letouzé et Alice Broggi,
Artistes directeur.ice.s du Collectif de la Bourrasque

Contact :
collectifbourrasque@gmail.com

Page Facebook :
Collectif de la Bourrasque

Compte Instagram :
collectif.de.la.bourrasque



TRAIL DU TUE-VAQUES

A Fermanville, le trail du « Tue vaques » enchante les coureurs...

Et la 20^e édition en 2023 n'a pas failli. Les coureurs ont été enchantés par la beauté des paysages : le chemin côtier de Fermanville (GR223), les sous-bois de Maupertus, la Lande de Carneville, la Vallée des Moulins...

Mais leur satisfaction est aussi dans la qualité de l'organisation des trois courses longues de 9, 16 ou 30 km qu'offre ce trail. Une organisation de l'AS Tourlaville Athlétisme qui bénéficie du soutien indispensable de la commune de Fermanville que nous remercions, ainsi que les communes de Maupertus sur Mer, Carneville, Saint-Pierre Eglise, la Communauté d'Agglomération Le Cotentin et le département de la Manche.



Stéphane Hannot,
entraîneur AST athlétisme
©Normandiecousepiéd

80 bénévoles ont œuvré avant, pendant et après le trail pour l'organiser. Qu'ils soient aussi remerciés !

748 coureurs ont pris le départ en 2023 (dont 30% de féminines), c'est 200 de plus qu'en 2022. C'est le signe d'un succès grandissant.

Alors serez-vous avec nous la prochaine fois ? Cela sera le samedi 28 septembre 2024. Ne ratez pas la date, le Tue-Vaques ne passe qu'une fois par an ...

Et si l'envie vous en prend, de participer sans courir, venez rejoindre notre équipe d'organisation.

Pour plus de renseignements

Contact AS Tourlaville Athlétisme
Charly VASSAL Tél : 06 75 49 88 89

e-Mail : eripa@wanadoo.fr

<http://tourlaville.athle.com>

<http://www.normandiecousepiéd.com>



PORT PIGNOT

Le site du Port Pignot évolue au fil des années. Lentement diront certains mais sûrement diront les autres.

Le port est dans un bon état grâce aux efforts conjugués de l'Association, du Département et de la Commune. Une échelle neuve a été posée récemment, la dernière sera remplacée en 2024.



Au premier plan, la plate de Ferdinand Fichtel.



Petite Etoile, à Jean Claude Revert, 3^e à partir de la gauche

Que d'évolutions depuis cette photo noir et blanc où la majorité des bateaux étaient en bois. La seule plate traditionnelle encore sur l'eau, « Petite étoile », va quitter le plan d'eau, son propriétaire étant obligé de laisser sa place. Même si la raison lui dicte de ne plus sortir en mer, nous lui souhaitons de venir encore longtemps sur le port observer les « débarques ». N'oublions pas qu'il fait partie de ceux qui ont prêté leurs bras au fil des années pour dégager le chenal des blocs charriés par les tempêtes et pour contribuer à maintenir le port viable. Il pourra aussi nous raconter ses pêches mémorables d'antan pour nous faire rêver !...

Nous vous souhaitons très bonne année 2024 !

Le bureau

GYM VOLONTAIRE

Vous souhaitez entretenir votre forme physique ?

L'association « Détente Gym Volontaire de Fermanville » qui compte à ce jour 56 adhérents, vous accueille dans « la salle des fêtes » mise à disposition par votre Mairie.

L'association offre la pratique d'activités physiques variées dans une ambiance musicale et conviviale à base d'un matériel qui rythme et dynamise les exercices :

- Maintien en forme
- Renforcement musculaire
- Travail sur l'équilibre et la motricité
- Jeux de coopération

Les cours, animés par deux intervenantes professionnelles Sophie Poignant et Virginie Pottier, s'adressent aux actifs, aux jeunes retraités ainsi qu'aux seniors. Nous tenons à cette « mixité » qui est sans conteste le garant d'échanges conviviaux. Dans ce but nous vous proposons différents types de cours :

- Le lundi après-midi, deux cours, un plus dynamique (de 14h à 15h) et un plus adapté
- aux seniors à base d'exercice sollicitant l'équilibre et la mémorisation (de 15h à 16h)
- Le mercredi soir, un cours davantage orienté « fitness » (de 19h à 20h)
- Le vendredi matin, un cours de mise en forme à base d'ateliers diversifiés favorisant la rencontre entre les différents publics.

Le montant de l'adhésion est de 125€ pour un cours hebdomadaire, 145€ pour deux cours et 165€ pour trois cours et plus. Le prix de la licence, 27€, est inclus.

Toujours dans un souci d'échange, nous organisons d'autres moments de rencontre :

- Assemblée générale/galette courant janvier/ février
- Moment de rencontre conviviale autour d'un repas afin de clore l'année (soirée réservée aux adhérent(e)s et à leurs conjoint(e)s).

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter
Gymvolontaire50@gmail.com ou au 06 24 28 43 72



FERMANVILLE ENVIRONNEMENT

En cette fin d'année 2023, il est impossible de ne rien dire de la fermeture de notre boulangerie. Comme tous les Fermanvillais, nous avons appris cette nouvelle avec consternation. Il y a un peu plus de deux mois, une page de l'histoire de la commune et des Fermanvillais a été tournée dans une certaine indifférence des pouvoirs publics. Une boulangerie épicerie, lieu de vie et d'échanges pour les habitants est le type même du commerce de proximité essentiel pour une commune rurale, c'est pourquoi, de nombreuses mairies reprennent ces fonds de commerce afin de maintenir de l'activité.



Mais, ce triste épisode ne doit pas nous faire oublier tous les autres sujets de préoccupation au cœur de notre action en faveur de la protection et de la préservation de l'environnement de notre commune.

Au premier rang, la problématique de l'assainissement qui attend en vain depuis dix ans d'être réglée. En effet, malgré les promesses faites, la mise en place de l'assainissement collectif est reportée aux calendes grecques. En attendant, notre littoral classé zone protégée Natura 2000 est abondamment pollué et le restera encore longtemps à la mesure de l'impuissance des autorités compétentes. Nos concitoyens tenus de se mettre aux normes continueront à le faire dans la mesure où ils le peuvent mais sans l'aide financière dont ils sont injustement privés, victimes de l'irresponsabilité administrative.

ADMR SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES DU VAL DE SAIRE



pour tous, toute la vie, partout

L'association locale ADMR d'aide aux familles du Val de Saire intervient auprès de familles avec enfants à charge pour les aider à faire face à des difficultés passagères, maladie, grossesse pathologique ou pour résoudre des difficultés sociales, aide éducative, aide aux devoirs...

Chaque année, nous organisons la marche des familles pour récolter des fonds, nous étions 80 marcheurs le 15 avril 2023. Avec cet argent nous organisons le goûter de Noël pour les enfants des familles aidées.

Bonne année 2024 !

La présidente, Marie-France Baude

Marais du Cap Lévi



Notre association continue sans relâche de se mobiliser pour que des réponses concrètes et des solutions soient enfin apportées aux Fermanvillais.

Nos meilleurs vœux pour 2024.

Le Président Christian Renouf

Marais de la Mondrée



Société Nationale des Sauveteurs en Mer

La station SNSM de Fermanville compte à ce jour 20 bénévoles.

Bénévoles

Présidente : Annie LE RIDANT (Canotier)

Patron titulaire : Jean-Pierre GEISMAR

Patrons suppléants : Cyril LE GAT
Stéphane AUGIRON
(nageur de bord)

Canotiers :

Christophe BEAUMONT, Franck BOIZET, Jean François DOUCET, Romain LAPIE (médecin), Anthony LE GAT, Stéphane LEMAGNEN, Yann LEPARMENTIER, Jean Louis LE RIDANT, Fabrice PIERRE (SNB2), Martin GEISMAR, Titouan GEISMAR, Benjamin LEROY

Trésorier : Philippe COUTANCEAU
qui a succédé à Pierre FEUILLET

Secrétaire : Martine COUTANCEAU

Tractoriste : Jean-Charles LEPESQUEUR

**Membre d'honneur
(ancien patron) :** Jean-Claude LE GAT

Depuis le 1er janvier 2023, les bénévoles ont effectué 28 sorties à la mer dont 13 en intervention de sauvetage déclenchées par le CROSS Jobourg, pour un total de 21 personnes secourues !

Nous avons effectué 6 dispersions de cendres.

En plus de ces sollicitations, on peut citer la sécurité du plan d'eau lors du passage de la patrouille de France et la participation sur terre par la tenue d'un chalet auprès du public pendant la semaine de Fastnet, ainsi qu'une participation à quelques DPS (Dispositif Prévisionnel de Secours) lors de manifestations .

C'est grâce à la générosité de ses donateurs et des communes du littoral que la station de Fermanville peut continuer à assurer, auprès des usagers de la mer, sa mission de sauvegarde des vies humaines. Ces aides cruciales permettent de poursuivre et entretenir la formation de nos sauveteurs et cette année les travaux sur la coque de la vedette et la peinture aux nouvelles couleurs SNSM.

Sur rendez-vous ou lors de ses portes ouvertes, les bénévoles attendent le public pour lui faire visiter la station et découvrir leur moyen de sauvetage.



TRIBUNE N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Chers concitoyens,

L'année 2023 se termine et nous sommes déjà à mi-parcours de cette mandature.

Fidèles à notre feuille de route, nous nous impliquons sereinement au sein de ce conseil, avec une indéfectible motivation de servir efficacement notre belle commune. Certes, il y a des divergences de vues dans certains domaines mais, pour nombre de dossiers, l'investissement de chacun dans des échanges constructifs permet d'opter pour les meilleures solutions.

C'est donc avec cet état d'esprit positif que nous vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2024.

Thérèse LECOUTEY – Bernard RAOULT

HISTOIRE DE FERMANVILLE – P.-Y. JOLIVET

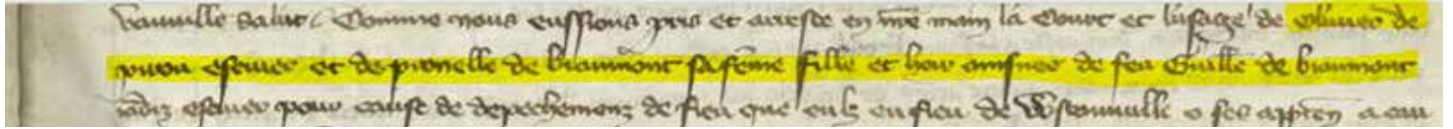
UNE FAMILLE MARQUANTE DE L'HISTOIRE FERMANVILLAISE : LES PIROU

Note liminaire : cet article est un extrait d'une conférence donnée le 3 juin 2023.

Cinq familles ont porté le titre de seigneur de Fermanville. La famille de Pirou est celle qui conserva la seigneurie le plus longtemps, du début du XIV^e siècle jusqu'à la fin du XVI^e siècle, de père en fils, pendant neuf générations. En voici une brève histoire. La succession des six premières générations est indiquée par la recherche de noblesse de 152⁽¹⁾, mais elle comporte quelques inexactitudes.

1. Olivier de Pirou

Le premier membre de cette famille qui eut le titre de seigneur de Fermanville est Olivier de Pirou. Cité dans un acte de 1333, il obtint cette seigneurie par son mariage avec Peronnelle de Beaumont, fille de Guillaume, dernier membre de cette famille, précédente titulaire du fief.



« **Olivier de Pirou escuier et de Peronnelle de Beaumont sa femme fille et hoir ainsnee de feu Guillaume de Beaumont** »⁽²⁾

Le pouillé (inventaire des églises) de 1320-1325 indiquant comme patron de l'église le seigneur de Beaumont, nous pouvons en déduire qu'Olivier de Pirou devint seigneur entre la fin des années 1320 et le début des années 1330.

2. Jean de Pirou

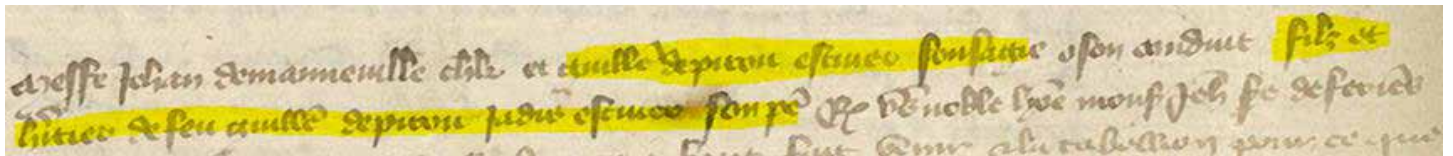
La seule trace de ce Jean est la recherche de noblesse faite en 1523, mais qui comporte une plausible inversion entre cette personne et le premier Guillaume de Pirou. Il y a bien une mention d'un Jean de Pirou, dans une liste des « 300 confédérés du roi de Navarre comte d'Evreux auxquels le roi Jean (Jean II le bon) a pardonné les méfaits qu'ils ont fait toute leur vie jusqu'au douzième jour de décembre l'an 1360 », mais il n'est pas assuré que ce soit notre Jean de Pirou.⁽³⁾

3. Guillaume « I » de Pirou

Sa date de naissance nous est inconnue.

Il est cité en 1362, quand il fait partie des otages désignés comme « caution » pour assurer le paiement du fort de Graffard (près de Carteret) racheté par le roi de Navarre aux Anglais, après le désastre de Poitiers de 1356.

Nous savons que ce Guillaume I est décédé un peu avant 1395, car cette année-là, son fils héritier – Guillaume – est cité comme sous-âge, fils de Guillaume⁽⁴⁾.



« **Confesse Jehan de Manneville chevalier et Guillaume de Pirou escuier sousage o son conduit (mineur avec son tuteur) fils et heritier de feu Guillaume de Pirou jadis escuier son pere** »

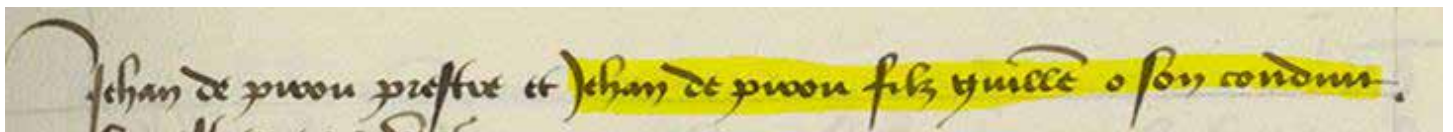
4. Guillaume « II » de Pirou

Ce 2^e Guillaume est probablement né aux environs de 1385, car en 1395 il est donc cité comme fils mineur de Guillaume, mais en âge de comprendre (environ 10 ans ?)

5. Guillaume « III » de Pirou

Sa date de naissance nous est inconnue, mais nous pouvons fixer son décès entre 1463 et 1474, car la recherche de noblesse de Montfaut le cite en 1463, et un document de 1474 signale qu'il n'est plus de ce monde.

Cette année-là, Jean de Pirou prêtre, frère de Guillaume III, est meneur tuteur de Jean de Pirou fils Guillaume⁽⁵⁾.



« **Jehan de Pirou prestre et Jehan de Pirou filz Guillaume o son conduit** »

6. Jean de Pirou

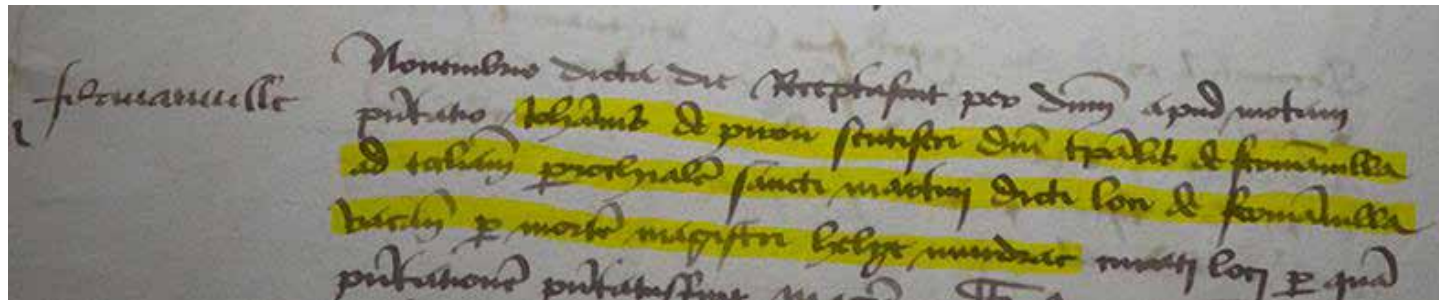
A partir de celui-ci, nous avons bien plus de mentions archivistiques. Nous savons qu'il est né vers 1461, car son âge est indiqué dans un document de 1501⁽⁶⁾. On lui connaît deux épouses :

- 1) Une demoiselle Faucq / Faoucq (mariage avant 1490)
- 2) Catherine de la Hazardière (avant 1501)

Il meurt entre 1526 et 1532, car il est cité à la première date et décédé à la seconde⁽⁷⁾

Le 24/11/1495 il nomme Guillaume Faoucq comme curé suite au décès de Helye Murdrac⁽⁸⁾. Guillaume Faoucq est de la parentèle de sa première épouse.

Il faut noter que le seigneur de Fermanville est patron de l'église, c'est-à-dire qu'il a le droit de présentation à la cure. Même si l'évêque a le pouvoir de nommer, c'est la personne présentée par le seigneur qui devient curé de la paroisse. Et jusqu'au moins le début du 17^e siècle, le prêtre présenté fait partie de la proche famille du seigneur. Nous avons deux cas assurés : Guillaume Faoucq (ci-dessus) et Alain Surrain (ci-après), mais d'autres sont probables. Ainsi il ne serait pas surprenant qu'une Meurdrac soit l'épouse du 3^e Guillaume.



« *Johannus de Pirou scutifer dominus temporalis de Fermanvilla ad ecclesiam parochiale Sancti Martini dicti loci de Fermanvilla vacantem per mortem magister Helye Murdrac* »

(Jean de Pirou écuyer seigneur temporel de Fermanville à l'église paroissiale Saint Martin dudit lieu de Fermanville vacante par le décès de maître Helye Murdrac)

Le 10 octobre 1500, il rend aveu pour le « fief-terre et seigneurie de Fermanville ». Ce texte qui décrit les biens et droits de ladite seigneurie est le plus ancien de ce type que nous possédons à ce jour.

On le voit ensuite, le 22/05/1505 présenter Guillaume Leroux comme curé suite au décès de Guillaume Faoucq⁽⁸⁾.

7. Olivier de Pirou

Il est né vers 1502, car dans un acte de 1537, il est indiqué qu'il a 35 ans⁽⁹⁾.

Une copie de son contrat de mariage du 17/12/1519 avec Jeanne de la Luzerne nous est parvenue⁽⁷⁾.

Les documents en notre possession permettent de situer son décès entre 1568 et 1573⁽¹⁰⁾. Nous le voyons le 02/01/1534 bailler à fief à Gilles Desfosse une place de moulin⁽¹¹⁾.

Le 7/04/1543 il choisit Alain Surrain pour être curé de Fermanville. Ce dernier est de la famille de Jacques de Surrain, époux de Madeleine de Pirou, sœur d'Olivier⁽⁸⁾.

Le 11/9/1562, il présente son successeur à la cure : Jean Tollevast.

Le 4/07/1566, il fait une fief « d'une portion de bois scise en la forest de Fermanbreuil » à Gilles Lefort écuyer sieur de Carneville. Cette parcelle se situe aux limites de Fermanville, Carneville et Cosqueville⁽¹²⁾.

8. Guillaume de Pirou

Sa date de naissance ne nous est pas connue. Il épouse Jeanne Le Marquetel en 1556⁽⁷⁾.

Son décès a lieu avant 1574.

9. Jean de Pirou

Nous savons qu'il fut l'époux de Marguerite Ferey (mariage en 1582) et qu'il décéda en 1595 ou peu avant.

Après son décès, la seigneurie qui regroupait alors Fermanville, Gonnevillle et Maupertus est partagée entre ses 3 sœurs (Catherine, Jeanne, Charlotte). La partie Fermanville revint à Catherine épouse de Jacob de Varroc.

La seigneurie de Fermanville passa ensuite à la famille Davy, par le mariage de la fille de Catherine de Pirou.

Pierre-Yves Jolivet

Au vu des éléments connus à ce jour, la succession des seigneurs de Fermanville peut donc s'établir ainsi :

Olivier : vers 1330 - ?

Jean : ? - ?

Guillaume « I » : ? - vers 1395

Guillaume « II » : vers 1395 - ?

Guillaume « III » : ? - 1463/1474

Jean : 1463/1474 - 1526/1532

Olivier : 1526/1532 - 1568/1573

Guillaume : 1568/1573 - vers 1574

Jean : vers 1574 - vers 1595

Notes :

(1) revue de la Manche – fascicule 39 – juillet 1968

(2) himanis.huma-num.fr - JJ070 page 188 à 190 - Acte C IIIXX XIII

(3) AD 50 – 1 Mi 504/1 vue 486 - Manuscrits Dom Lenoir

(4) AD 76 - 1B11 – vue 12

(5) AD 76 - 1B47 - vue 548

(6) AD 50 – 1 Mi 504/15 vue 124 - Manuscrits Dom Lenoir

(7) AD 50 – 105J 118

(8) Registre de collation : AD 50 - 301 J 499 et 500

(9) AD 14 - F 7782

(10) Inventaire des anciennes AD 50 - A 4114

(11) inventaire chartrier Fermanville – 5E 11346

(12) Chartrier de Bellanville – clichés 2018 05 07 - 6768 à 6770

Pour plus d'informations d'ordre généalogique, voir la base genea50.fr

COORDONNÉES DES SERVICES AU PUBLIC

1. Services municipaux

MAIRIE

5, la Heugue - 50840 FERMANVILLE
Tél. standard : 02.33.88.56.66
(permanence le week-end à ce numéro)
E-mail : mairie.fermanville@wanadoo.fr
Site internet : <http://www.mairiefermanville.fr>

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Mairie, 5, La Heugue - 50840 FERMANVILLE
Tél. : 02.33.44.24.91

Horaires d'ouverture :

Mairie et Agence Postale Communale
Lundi, mardi, mercredi, samedi : 9h-12h
Jeudi : 14h-18h - Vendredi : 10h-12h30 / 13h30-16h

GROUPE SCOLAIRE Eugène MAHAUT

Primaire 02.33.88.56.62 - Maternelle 02.33.88.56.61

2. Services communautaires

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LE COTENTIN PÔLE DE PROXIMITÉ DE SAINT-PIERRE-ÉGLISE

9, rue de la Boularderie - 50330 ST-PIERRE-ÉGLISE
Tél. : 02.33.23.19.55 - Fax : 02.33.23.19.56

SERVICE JEUNESSE

Coordinatrice service jeunesse : Patricia HEBERT

ESPACE SOCIOCULTUREL

40 c, rue des Follières - 50330 SAINT-PIERRE-ÉGLISE
Tél. : 02.33.20.11.80 / 02.33.23.19.55

CENTRES DE LOISIRS

3-8 ans : Directrice : Maryse DOUCET
9-16 ans : Directeur : Jérôme HERVE

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Animatrice : Angélique LE REVERT

DÉCHETTERIE : Ouverte lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 9h-12h / 13h30-17h30
Fermée le mardi, dimanche et jours fériés

CENTRES LOCAUX D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC) POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Tél. : 02.33.43.46.32 / 06.71.97.39.43

MAISON DU COTENTIN SOUS PÔLE DE PROXIMITÉ

ppsaintpierreeglise@lecotentin.fr



Retrouvez-nous sur



Autres services

TRÉSORERIE : 3 rue des écoles

50700 VALOGNES

Email : sgc.valognes@dgfip.finances.gouv.fr

PRESBYTÈRE : 29, rue Gal Leclerc

50330 ST-PIERRE-ÉGLISE - Tél. 02.33.54.32.29

POMPIERS : 18

GENDARMERIE NATIONALE : 17

SAMU : 15

SAUVETAGE EN MER

Cross Jobourg avec portable : 196

Station SNSM : 06.83.36.79.84

Email : president.fermanville@snsm.org

OSTÉOPATHE D.O. ENERGÉTIEN

16, les Aubiers - Tél. : 06.19.77.61.29

TAXI : 02.33.22.11.26

Directeur de publication :

Nicole BELLIOU DELACOUR

Comité de rédaction :

Françoise Bertrand, Patricia Garcia, Hervé Gargatte,
Daniel Houyvet, Nicolas Lemarchand, Pascal Levieux

Crédits photos : Mairie de Fermanville

Impression : Imprimeries Le Révérend - Valognes



Diffusion gratuite - Reproduction et vente interdites